



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

charges

Question écrite n° 112937

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la diminution des cotisations des entreprises au titre des accidents du travail et des maladies professionnelles. Le Gouvernement a annoncé la suspension de toute action sur cette branche jusqu'à la fin de la négociation entamée en 2006 par les partenaires sociaux. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer la conclusion et les résultats de la négociation entre les partenaires sociaux.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112937

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12912